

Un pays peut-il laisser filer tous ses fleurons économiques ?

« Il est parfois intéressant que les pouvoirs publics interviennent »

Benoît Bayenet

Benoît Bayenet est chargé de cours en politique économique et finances publiques à l'Université Libre de Bruxelles. Pour son ouvrage co-dirigé avec Henri Capron et Philippe Liégeois, intitulé « L'espace Wallonie-Bruxelles. Voyage au bout de la Belgique », il avait obtenu le prix du livre politique 2008.

Le rachat annoncé de Brussels Airlines par Lufthansa n'est que le énième passage d'un fleuron de l'économie belge sous pavillon étranger.

Les Sucres de Tirlemont ou le cimentier CBR sont déjà allemands, Côte d'Or, De Beukelaer ou Janssen Pharmaceutica américains, Auto 5, la Compagnie internationale des Wagons Lits ou Electrabel français, Vanden Borre anglais et Godiva, turc. Quant à GB, Fina, la BBL ou Cockerill, ils ont purement et simplement disparu du paysage, dissous dans des groupes étrangers.

Pourtant, certains affirment qu'il n'y a pas de pays sans industries, sans activités économiques propres, sans entreprises identifiées et emblématiques.

L'industrie, c'est l'image que les citoyens se font du pays dans lequel ils vivent. L'activité économique est par ailleurs structurante en matière d'aménagement du territoire, d'éducation, d'avancées sociétales...

Bref, la Belgique peut-elle, sans conséquences sur son identité même, continuer à laisser ses sociétés se débiner ? ■

W. B.

Pour Benoît Bayenet, poser la question de l'ancrage belge – ou régional – de nos entreprises, c'est ouvrir le dossier de la participation publique à leur capital.

Faut-il s'émouvoir du fait que tant de sociétés belges passent sous pavillon étranger ?

Ce qui est important, en dehors du capital, ce sont les centres de décision. Il y a des groupes où, certes, le capital est en partie étranger, mais où les centres de décision, la politique de recherche, la politique d'innovation sont bien en Belgique. Caterpillar est le parfait d'exemple d'une société où aucun centre de décision ne se trouvait ici.

Dans ce contexte, il est parfois intéressant que les pouvoirs publics, via leurs outils financiers, essayent de maintenir une certaine emprise locale. En Wallonie, à la Sonaca ou à la FN, c'est 100 % ; dans toute une série d'autres entreprises, la SRIW est actionnaire de référence. On aime ou pas les produits fabriqués, mais la FN est un leader mondial dans son secteur. Mais si les pouvoirs publics n'étaient pas intervenus dans le capital, il y a gros à parier que la FN ne serait plus là aujourd'hui, ou du moins n'aurait pas le même statut. Or, c'est une entreprise qui est gérée de manière totalement privée... avec des capitaux publics. De même, la Sonaca n'est pas une entreprise publique, c'est une entreprise privée dont l'actionnariat majoritaire est la Région wallonne. Là, les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle stratégique, pour pérenniser une activité économique, parce qu'on est convaincu qu'il y a un vrai marché, un vrai potentiel. Et donc, sauver le fleuron national ou régional ou maintenir l'activité sur le territoire national ou

régional. Maintenant, si l'on prend le secteur pharmaceutique, où le moindre développement de nouveaux médicaments se chiffre en centaines de millions d'euros, la capacité d'une Région ou d'un pays à les soutenir est limitée. Il est dès lors normal que le marché, que les capitaux privés, jouent leur rôle.

Quand les entreprises belges filent à l'étranger, il faut attirer des entreprises étrangères pour les remplacer. Et pour cela, souvent, adopter des législations sur mesure, en abaissant les normes sur le plan fiscal, social ou environnemental...

Cela fait longtemps, en effet, que l'on a inventé une législation fiscale attractive pour les investissements étrangers. Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les lois d'expansion économique ont permis à toutes les grandes sociétés automobiles américaines de venir s'installer en Belgique. Mais ce n'est pas propre à la Belgique : l'Irlande a poussé cette logique beaucoup plus loin encore.

Dans un pays voisin comme la France, le patriotisme économique semble plus ferme que chez nous. Le passage sous pavillon étranger d'une société hexagonale un tant soit peu emblématique provoque toujours de gros remous politiques...

Il est clair qu'entre la France et la Belgique, il y a une vision très différente des choses. L'État actionnaire, en France, c'est une réalité – parfois avec des variantes, selon que le pouvoir en place soit de gauche ou de droite. L'État actionnaire, en Belgique, c'est plutôt un débat de gauche qu'un débat de droite. Il suffit de voir le nombre de fois où, ces dernières années, on a évoqué la vente des dernières entreprises publiques ou des dernières entreprises dans lesquelles les pouvoirs publics ont énormément de capitaux, que ce soit Belfius ou Belgacom. ■

Propos recueillis par
WILLIAM BOURTON

« Deux tiers de l'économie belge dépendent d'entreprises belges »

Christophe Goethals

Christophe Goethals est chargé de recherche et coordinateur du secteur Économie au Crisp (Centre de recherche et d'information socio-politiques). Ses principaux thèmes de recherche sont les groupes d'entreprises, l'économie des transports et l'économie publique.

Pour Christophe Goethals, malgré quelques annonces spectaculaires récentes, la part de l'économie belge détenue par les groupes étrangers reste stable depuis quinze ans.

L'économie belge est-elle totalement sous la coupe des entreprises étrangères ?

Non, le mot « totalement » n'est pas exact. Nous avons, au Crisp, sorti des chiffres au mois d'août à ce sujet, et il apparaît qu'un tiers de l'emploi dépend de multinationales et de groupes étrangers. On parle bien de l'emploi privé et d'entreprises commerciales. Si l'on devait intégrer là-dedans les ministères, l'enseignement, les indépendants, l'emploi des ASBL, etc., le poids des multinationales serait encore dilué.

Quoi qu'il en soit, deux tiers de l'économie dépend donc d'entreprises purement belges, parmi lesquelles des grandes, moyennes et des petites. Et ce qui est intéressant, c'est qu'il y a une indépendance entre ces entreprises étrangères et le tissu économique qu'on peut qualifier de purement belge.

Le fait d'avoir une partie de l'économie qui dépend de l'étranger est à la fois bien, parce que ça amène un savoir-faire, ça amène des capitaux, qui ne sont pas spécialement présents en Belgique. Mais ça amène également un risque, on le voit très clairement ces derniers temps avec

Caterpillar, et indirectement avec Lufthansa. Dans ce second cas, à ce stade, l'emploi n'est pas directement menacé, mais il est clair que les décisions dépendront demain exclusivement d'un groupe allemand, qui a sa logique, et dont la Belgique risque de n'être plus qu'un pion dans la stratégie de groupe.

Sur le temps long, assiste-t-on à une « fuite des capitaux » ?

Non. En quinze ans, la part de l'économie détenue par les groupes étrangers reste stable. Les structures d'actionnariat ne sont plus nécessairement les mêmes, mais le ratio reste identique. Ce qu'on est en train de vivre est spectaculaire, mais en termes de tendances sur le long terme, on ne le voit pas encore.

Et par rapport aux pays voisins ?

La grande différence avec d'autres pays

avancés, comme la France ou l'Allemagne, c'est que ceux-ci enregistrent plus de capitaux sortants que de capitaux entrants. Ce sont des pays exportateurs de capitaux nets. La Belgique est un pays importateur de capitaux nets. Il y a plus de dépendance externe. On dépend de l'étranger. C'est essentiellement lié à la taille du pays. La Belgique est une petite économie ouverte.

On dépend de l'étranger au point d'être sous sa coupe ?...

On est un peu au milieu du gué. On ne peut pas dire qu'on est totalement sous la coupe de l'étranger mais on ne peut pas dire non plus que nous sommes parfaitement maîtres de notre destin. Un tiers de notre économie dépend de groupes étrangers et c'est un risque lorsque la conjoncture n'est pas tout à fait favorable et qu'à l'échelle mondiale, ces groupes décident de restructurer. Quand ils ont une pression sur les coûts, ils ont le monde – et donc la Belgique – comme « terrain de jeu »... ■

Propos recueillis par
W. B.